

François Bolzinger, animateur de Lorraine Qualité Environnement et chargé de mission environnement auprès de la Fédération du BTP de Lorraine

by Le Moniteur - vendredi, juillet 06, 2007

<https://www.correspondances.fr/francois-bolzinger-animateur-de-lorraine-qualite-environnement-et-charge-de-mission-environnement-aupres-de-la-federation-du-btp-de-lorraine/>

« Le développement durable apporte des marchés »

Quel bilan tirez-vous du label de qualité environnementale rassemblant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre depuis janvier dernier, à l'initiative de Lorraine Qualité Environnement ?

Nous missions sur une demi-douzaine de chantiers expérimentaux. Or, nous en dénombrons aujourd'hui 18, que nous baptisons « *chantiers d'application* » ! La convention réunit les bailleurs sociaux, la Poste et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ainsi que 172 entreprises. D'autres entrepreneurs rejoignent le label soit dans le cadre d'une démarche volontaire, soit par le biais de l'engagement dans le développement durable lancé par la chambre du commerce et de l'industrie de la Moselle.

Comment expliquez-vous cette soudaine mobilisation ?

Initiée voici trois ans, la collecte des déchets du BTP a constitué une porte d'entrée pour sensibiliser les entreprises aux questions environnementales. Voyant que nous étions capables de mettre en place une collecte efficace, les entrepreneurs se sont intéressés à l'intérêt économique du développement durable. Tout bon chef d'entreprise se soucie de prospection. Or, le développement durable apporte des marchés, comme le démontrent les perspectives de la RT 2005, de la prochaine RT 2010 ou encore, du diagnostic de performance énergétique des bâtiments.

La Lorraine peut-elle revendiquer un rôle de pilote dans le développement durable appliqué à la construction ?

Nous avons démarré tard, mais fort. J'en veux pour preuve les éco-quartiers qui se multiplient, notamment à Metz et à Nancy. Le label environnemental constitue une véritable innovation. D'ici à la fin de l'année, nous comptons élargir la démarche à la maîtrise d'ouvrage ainsi qu'aux architectes et aux bureaux d'études.